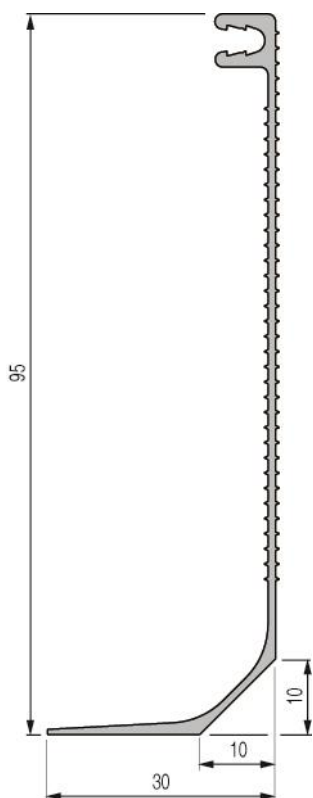
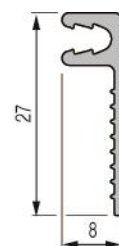


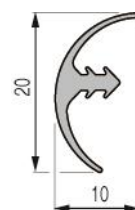
FT082 – Remontées en plinthes SG20 et SG3 + clips



Modèle SG20



Modèle SG3



Modèle Clip

Descriptif

Système composé d'un profilé en PVC rigide et d'un clip en PVC souple, destiné à la réalisation de remontées en plinthe de revêtements de sol en PVC.

Domaine d'emploi

Usage en intérieur uniquement.

Matières

- Clip : PVC souple
- SG20 et SG3 : PVC rigide recyclé

Références

Modèle	Longueur	Couleur	Référence
SG20	3,00 m (+10/0 mm)	Blanc	18 14 100
SG	3,00 m (0/-5 mm)	Blanc	18 14 200
Clip	3,05 m (+10/0 mm)	Cendre	18 15 110
		Blanc	18 15 170

Mise en œuvre

Préparation du support :

- Dépoussiérer soigneusement et éliminer totalement tout résidu de colle ou d'adhésif.
- Éliminer toute trace grasse à l'aide d'un produit dégraissant compatible avec le support : alcool isopropylique dilué type **VHB Cleaner réf. 22 77 900** (cf. § Options) ou acétone.
Ne pas utiliser d'essence ou de White-Spirit, car ce sont des produits gras.
- S'assurer que le support est parfaitement sec.
- S'assurer que le support est solide et ne se désagrège pas.
Ne pas appliquer par exemple sur un vieux béton ou sur un plâtre de mauvaise qualité.

Mise en œuvre :

- Couper le profilé (SG20 ou SG3) à la longueur voulue.
- Coller le profilé avec une colle appropriée, en respectant scrupuleusement les recommandations de mise en œuvre du fabricant.
- Coller ensuite le revêtement de sol.
- Enfoncer le clip décoratif dans la rainure : la lèvre souple la plus longue doit être positionnée vers le haut.
- Maroufler le clip sur toute sa longueur en veillant à ne pas l'étirer.
- En angle sortant, chauffer au soufflant à air chaud pour conformer le clip.

Entretien

Pour l'entretien journalier, utiliser des produits nettoyants neutres.

Options

VHB Cleaner :

- Nettoyant-dégraissant de surface à base d'alcool isopropylique dilué
- Bouteille de 1 L
- Réf. 22 77 900
- Voir FT n°097



Dinac est une marque déposée de la société Dinac

Le montage ou l'utilisation du produit Dinac décrit dans le présent document implique des connaissances particulières et ne peut être réalisé que par un professionnel compétent.

AVERTISSEMENT

Avant toute utilisation, il est recommandé de réaliser des tests et/ou de valider la bonne adéquation du produit au regard de l'usage envisagé. Les informations et préconisations incluses dans le présent document sont inhérentes au produit Dinac concerné et ne sauraient être appliquées à d'autres produits ou environnements. Toute action ou utilisation des produits faite en infraction de ces indications est réalisée aux risques et périls de leur auteur. Le respect des informations et préconisations relatives aux produits Dinac ne dispense pas de l'observation d'autres règles (règles de sécurité, normes, procédure, etc.) éventuellement en vigueur, relatives notamment à l'environnement et aux moyens d'utilisation. La société Dinac, qui ne peut vérifier ni maîtriser ces éléments, ne saurait être tenu pour responsable des conséquences, de quelque nature que ce soit, de toute infraction à ces règles, qui restent en tout état de cause extérieures à son champ de décision et de contrôle. Les conditions de garantie des produits Dinac sont déterminées dans les documents contractuels de vente et par les dispositions impératives applicables, à l'exclusion de toute autre garantie ou indemnité.

La société Dinac se réserve le droit de modifier tout ou partie de ce document sans préavis.



DINAC
ZI du Marais – CS30929
38350 La Mure d'Isère
Tél. : + 33 (0)4 76 81 14 22 - Fax : + 33 (0)4 76 30 93 03